

PROGRAMME D'ÉTUDES ET D'ENQUÊTES 2020 DE LA DREES



Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
L'expertise statistique publique en santé et social



Programme d'études et d'enquêtes 2020 de la DREES

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques fait partie du service statistique public piloté par l'Insee.

Retrouvez nos publications sur drees.solidarites-sante.gouv.fr

et nos données sur data.drees.sante.gouv.fr

Le mot du directeur



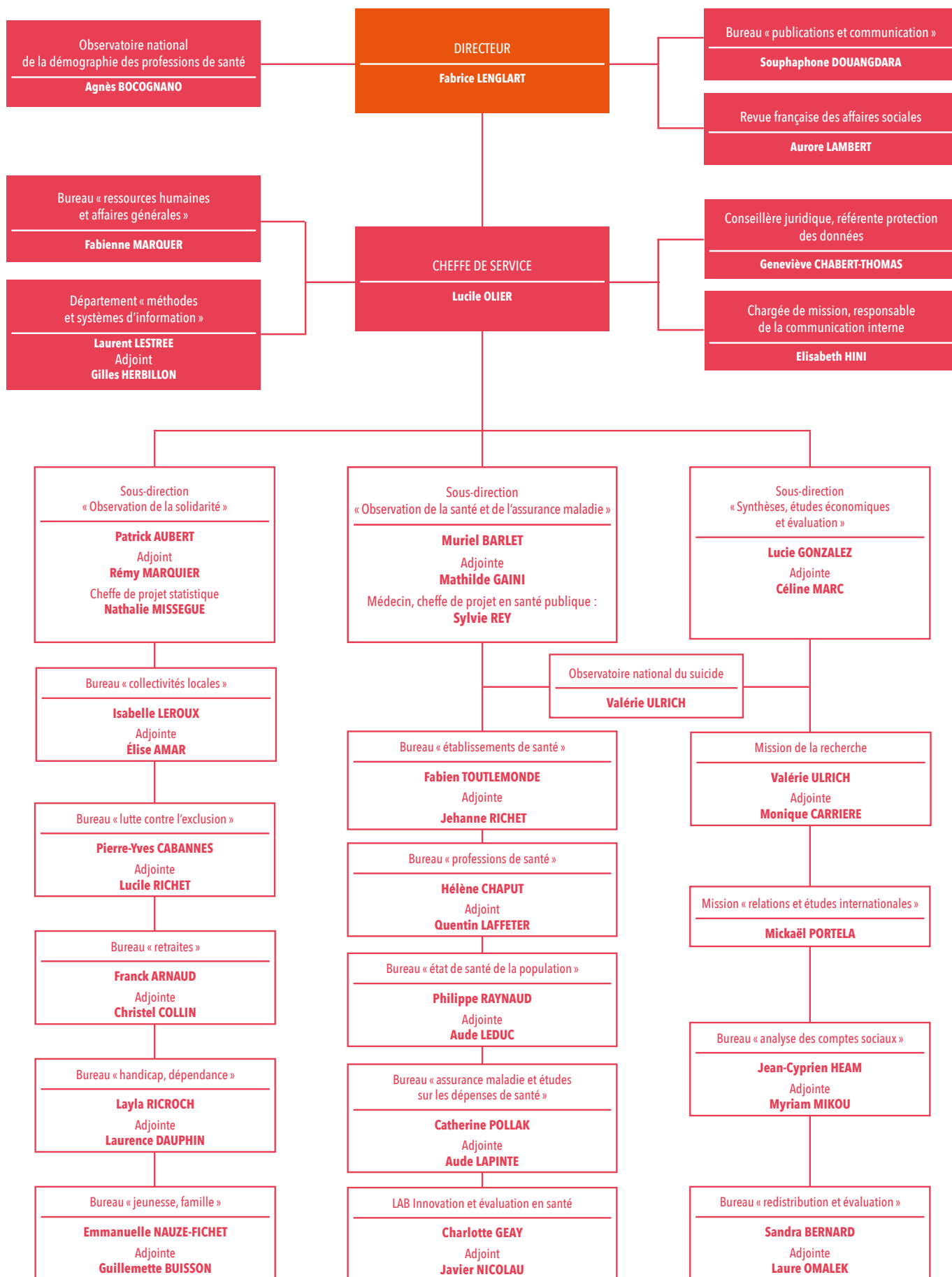
Cette année 2020 est la deuxième année de mise en œuvre de la stratégie « DREES 2021 », dont l'objectif est d'accroître la valeur de nos productions, en vue d'apporter plus d'informations pertinentes pour le débat public dans les domaines de la solidarité et de la santé. En 2020, nous poursuivons nos efforts pour améliorer la qualité et la couverture de notre production, grâce à des enquêtes inédites comme la première enquête auprès des assistants familiaux ou le futur dispositif

d'enquêtes sur l'autonomie. Nous continuerons nos investissements dans les sources administratives et les appariements avec notamment le développement des échantillons sociaux ou l'EDP-Santé. Nous poursuivons la mise à disposition de nos données pour soutenir la recherche, grâce à un nouveau partenariat avec le centre d'accès sécurisé aux données (CASD) et à l'ouverture en *open data* des données de certaines enquêtes. Nous continuerons à fournir à nos trois ministères de tutelle des travaux d'analyse et de synthèse liés aux projets de réforme ou aux stratégies interministérielles, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du revenu universel d'activité, la réforme des retraites, le plan solidarité grand âge, la stratégie de lutte contre la pauvreté, la stratégie de prévention et de protection de l'enfance, et le projet de transformation du système de santé. Nous avancerons également nos grands chantiers d'évaluation, avec le lancement des premiers travaux sur les expérimentations des organisations innovantes en santé (article 51). Cette année encore, nous relèverons le défi de l'innovation en faisant évoluer nos outils de travail. Le passage des programmes SAS vers les logiciels R et Python dans lequel nous sommes engagés implique le redéveloppement des applicatifs et un dispositif d'accompagnement et de formation de l'ensemble des membres de la direction. Nous nous inscrivons aussi pleinement dans la feuille de route du numérique en santé avec la rénovation du répertoire des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) et la finalisation du cadre réglementaire pour la mise à disposition des données de santé à des fins de recherche. En 2020, le programme d'études et de publications sera très riche. Plus de 70 publications sont prévues, dont 6 ouvrages de référence et de synthèse, auxquelles s'ajoutera la parution de 4 numéros de la Revue française des affaires sociales. Nous poursuivons les séminaires de la DREES et organiserons en fin d'année un colloque sur les jeunes adultes. Enfin, notre site internet fera peau neuve d'ici l'été et proposera une ergonomie rénovée, et un meilleur accès aux données notamment grâce aux nouveaux outils de data visualisation. Ce programme de 2020 est à la fois exigeant et ambitieux. Il est porté par l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la DREES. Je tiens à les remercier ici tout particulièrement pour leur engagement au service de la statistique publique.

Sommaire

Organigramme de la direction	5
Observation de la solidarité	6
Observation de la santé et de l'assurance maladie	9
Synthèses, études économiques et évaluation	12
Méthodes et systèmes d'information	15
Publications et communication	17
La Revue française des affaires sociales	19
Ressources humaines et affaires générales	21
Annexe 1 : Programme des publications 2020	22
Annexe 2 : Programme des opérations statistiques à l'horizon 2022	23
Glossaire	25

Organigramme de la direction





Observation de la solidarité

La DREES produit de nombreuses sources de données statistiques, à partir d'enquêtes ou de bases administratives, sur les divers champs des politiques sociales : retraite, vieillissement, famille, pauvreté, handicap, enfance... Elle réalise, à partir de ces sources mais aussi d'autres données de la statistique publique, des analyses sur l'ensemble de ces thématiques. En 2020, plusieurs chantiers d'investissement seront lancés ou poursuivis pour perfectionner le système d'observation : production de nouvelles sources de données, mais aussi amélioration de leur mise à disposition et approfondissement de la connaissance statistique sur certaines thématiques insuffisamment éclairées.

Créer de nouvelles sources statistiques

La disponibilité croissante de fichiers de gestion administrative représente une opportunité pour la statistique, qui peut les exploiter dans une optique de connaissance. Cependant, ces fichiers ne sont pas directement mobilisables et requièrent un travail important de collecte, de mise en forme et d'apurement. Ils ne prennent en outre toute leur valeur que dans le cadre de croisements de différentes sources de données. En 2020, la DREES réalisera pour la première fois une opération de remontée de données administratives individuelles des conseils départementaux sur l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ; ces données seront croisées avec des informations de Pôle emploi et des caisses de sécurité sociale afin de créer la base « RI-insertion » qui, elle-même croisée avec le panel de bénéficiaires de minima sociaux géré par la DREES (panel ENIACRAMS), permettra, à partir de 2021, de nouvelles analyses des parcours et de l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires de minima sociaux. D'autres travaux d'expertise de bases administratives ou statistiques

seront lancés dans le domaine de l'hébergement des personnes sans-domicile, entre autres sur les données du SI-SIAO (base de gestion utilisée par les services chargés de l'accueil et de l'orientation des personnes sans-domicile), mais aussi sur d'autres données de la DGCS ou de l'Insee. Ces expertises visent, à plus long terme, à permettre un enrichissement des dispositifs d'observation statistique sur cette thématique.

Dans le domaine du vieillissement, deux bases nouvelles seront également constituées en 2020 : le panel ÉNÉAS, qui s'appuie notamment sur les données individuelles des conseils départementaux sur les bénéficiaires de l'allocation aux personnes âgées (APA) et de l'aide sociale à l'hébergement (ASH), et qui permettra d'étudier les parcours des seniors en perte d'autonomie ; et une première version du fichier BADIANE, qui vise à rassembler et à mettre dans un format propre à un usage statistique les diverses bases administratives produites par l'État ou ses opérateurs sur les établissements médico-sociaux.

Outre les bases construites à partir de données administratives, trois projets d'enquêtes nouvelles seront poursuivis en 2020. L'enquête sur les assistants familiaux et celle sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants seront réalisées au quatrième trimestre. La première est inédite pour la statistique publique ; la seconde représente la 4^e vague de l'enquête, mais son échantillon s'élargit pour permettre d'étudier, pour la première fois, l'accueil des jeunes enfants sur certains champs spécifiques : les enfants handicapés, l'outre-mer, les familles résidant dans les quartiers prioritaires de la ville. Par ailleurs, les diverses opérations (interrogations des personnes résidant en logement ordinaire, en établissement, ou de leurs aidants ; croisements avec des données administratives) qui constituent le dispositif d'enquêtes Autonomie seront préparées tout au long de l'année, afin de pouvoir réaliser, à partir de début 2021, la première des huit enquêtes du dispositif. Celui-ci vise à dresser un panorama complet des conditions de vie des personnes handicapées ou en perte d'autonomie et de leurs aidants en France.

Continuer à produire les sources de référence

La DREES réalisera dans le même temps ses opérations statistiques régulières, avec notamment la collecte de toutes ses enquêtes annuelles dans le domaine des retraites, des minima sociaux et de l'aide sociale. L'enquête quadriennale sur les établissements d'hébergement de personnes âgées (enquête EHPA) sera également collectée en 2020 tandis que deux autres enquêtes seront préparées en vue d'une collecte en 2021 : l'enquête quadriennale sur les établissements accueillant des adultes et des familles en difficultés sociales (enquête ES-DS) et la 5^e vague de l'enquête sur les motivations de départ à la retraite.

Plusieurs autres opérations statistiques récentes verront leurs travaux d'apurement finalisés en 2020 et leurs premiers résultats seront publiés. En particulier, certaines études dévoileront les résultats de l'enquête sur les Bénéficiaires de minima sociaux (enquête BMS) collectée fin 2018-début 2019. Elles porteront sur les conditions de vie, la vie sociale, les opinions, les trajectoires et le handicap. Les premiers résultats des remontées individuelles sur l'APA et l'ASH (RI-APA-ASH) de 2017, de l'enquête quadriennale auprès des établissements et services accompagnant des adultes ou des enfants handicapés (ES-handicap) de 2018 et de l'échantillon interrégimes de cotisants (EIC) de 2017 seront aussi publiés. L'échantillon interrégimes de retraités (EIR) de 2016 ayant été étendu aux bénéficiaires de pensions d'invalidité, les premiers résultats de cette extension feront également l'objet d'analyses.

La DREES continuera par ailleurs de développer ses outils de microsimulation des retraites et des politiques du grand âge, qui seront particulièrement mobilisés en 2020, comme ils l'ont été en 2019, pour les projets de réforme en cours.

Mieux éclairer certaines thématiques

Parmi les nombreuses études et analyses prévues en 2020, la DREES engage plusieurs projets visant à approfondir spécifiquement certaines thématiques dont la connaissance statistique est régulièrement jugée insuffisante. Des études éclaireront

la situation des enfants placés dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE), en exploitant notamment les données de l'enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) de 2017 : sorties de l'ASE, jeunes majeurs hébergés, mineurs non accompagnés, handicap... D'autres porteront sur l'hébergement à caractère social des personnes sans-domicile, avec des travaux sur l'évolution des profils des personnes hébergées au fil du temps, sur les durées de séjour et les sorties d'hébergement, ou encore sur les enfants et les familles hébergées. Parmi les autres thématiques d'investissement spécifiques, la DREES travaillera sur les parcours et l'insertion des bénéficiaires de minima sociaux : disparités et déterminant des trajectoires, emploi salarié et non salarié des bénéficiaires, pérennité des sorties des minima sociaux... Elle étudiera la situation des familles face au handicap ou à la perte d'autonomie : le profil des proches aidants de personnes âgées en établissement, la situation d'activité des parents d'un enfant handicapé, la « génération pivot » qui aide un parent dépendant tout en ayant encore des enfants à charge. Elle explorera aussi les conditions de vie des personnes handicapées, notamment les violences vécues par ces dernières. La DREES poursuivra également ses travaux, engagés depuis 2017, sur les ruptures familiales et les familles séparées, en étudiant particulièrement le profil et le rôle des « beaux-parents ».

Contribuer aux politiques sociales par un champ d'études et d'analyses très vaste

Outre ces thématiques particulières, la DREES continuera d'éclairer l'ensemble du champ des politiques sociales, avec notamment la mise à jour des données de référence dans la collection des Panoramas annuels sur *L'Aide et l'action sociales en France*, les *Minima sociaux et prestations sociales* et *Les retraités et les retraites* (complétés par la mise à disposition de données détaillées sur le site data.drees). Parmi les autres études prévues, les travaux dans le domaine des retraites porteront sur les questions d'inégalités et de redistribution entre les assurés. Dans le domaine du grand âge, plusieurs études éclaireront les prestations d'APA et d'ASH (profil des bénéficiaires, contenu des plans d'aide, évolution depuis le début de la décennie...). D'autres études analyseront les questions d'isolement social des seniors, de moral et de santé mentale en établissement, et d'évolution des taux d'encadrement dans ces établissements. Plusieurs analyses chercheront à mieux connaître les travailleurs sociaux : leurs effectifs, leurs salaires et leur insertion professionnelle. D'autres porteront sur les jeunes adultes et leurs ressources, avec des focus sur ceux vivant en collectivité et ceux vivant en milieu rural. Un colloque sera organisé sur ce thème en fin d'année, l'occasion en particulier de dresser un bilan des nombreux enseignements tirés de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) de 2014. Plusieurs analyses porteront enfin sur l'activité des parents après une naissance, son évolution au fil du temps et le profil de ceux qui bénéficient des prestations en cas de réduction ou de cessation d'activité dans ce cadre.

Diffuser davantage de données et d'informations

Pour rendre l'information plus accessible, au-delà de la publication d'analyses, de nouveaux jeux de données seront créés et diffusés en 2020 : données de synthèse à destination du grand public, mais également bases plus détaillées dans une optique de recherche scientifique. Les données complètes de l'enquête annuelle auprès des caisses de retraite et de l'enquête Aide sociale des conseils départementaux seront ainsi mises en ligne. Des travaux sur les méthodes d'anonymisation seront menés, afin de diffuser des bases de données individuelles totalement anonymisées, pour faciliter leur utilisation par les chercheurs et les étudiants en sciences sociales : une version anonymisée de l'échantillon interrégimes de retraités (EIR) sera réalisée dans ce cadre. Enfin, le code source du modèle de microsimulation de la DREES sur les prestations d'autonomie des seniors (modèle Autonomix) sera rendu public, afin de faciliter son utilisation par d'autres partenaires.



Observation de la santé et de l'assurance maladie

Dans le domaine de la santé et du système de soins, la DREES collecte des données, structure des bases de données, produit des indicateurs, réalise des études, des analyses, des évaluations et conçoit des outils pour une bonne diffusion des informations produites. Elle assure également la gouvernance des données de santé. Les travaux couvrant l'ensemble du champ de la santé, les principaux axes développés en 2020 concerneront les inégalités sociales et territoriales sur l'état de santé, les parcours de soins, l'offre et l'accès aux soins, la qualité et la pertinence, ainsi que la prévention.

Enrichir l'analyse des inégalités sociales et territoriales de santé

Grâce à l'appariement entre les données sociales de l'échantillon démographique permanent (EDP) et celles du système national des données de santé (SNDS) qui sera réalisé en début d'année, la DREES sera en mesure de mener plusieurs études sur les inégalités sociales de santé. Ces études décriront à la fois les différences de prévalence des pathologies, notamment chroniques, mais également les différences de prise en charge. Les premières exploitations de cette nouvelle base porteront sur la prise en charge du diabète, de la BPCO, des accidents vasculaires cérébraux, de certaines maladies neurodégénératives, sur la vaccination contre la grippe des personnes âgées... mais aussi l'impact du système de santé sur la redistribution au cours du cycle de vie. La DREES poursuivra également ses travaux sur les inégalités territoriales en matière d'accès aux soins et leurs impacts sur les recours des patients (hospitalisations potentiellement évitables, urgences), comme sur les pratiques des professionnels.

Concernant les questions de qualité et pertinence des soins, la DREES produira des analyses sur l'adéquation des recours aux urgences, l'impact de la chirurgie ambulatoire sur la qualité des soins, la saturation de l'offre de soins en psychiatrie, la variabilité de certaines pratiques dans les maternités, les pratiques de prescription, et notamment les déterminants de la polymédication. Elle étudiera également le lien entre la qualité et la rentabilité des établissements de santé, ainsi que le recours à l'intérim par ces derniers.

Plusieurs études porteront sur la formation et l'insertion des professionnels de santé. La profession d'aide-soignant, peu étudiée jusqu'à présent, fera l'objet d'une attention particulière ainsi que les infirmiers pour lesquels la procédure d'entrée en institut de formation vient d'être modifiée. S'agissant des médecins, c'est le lien entre leur lieu de formation et celui de leur installation qui sera plus finement analysé afin de mieux comprendre leurs choix de lieu d'exercice.

Parallèlement, comme les années précédentes, la DREES continuera la production de ses analyses récurrentes sur la démographie des professionnels de santé, dont l'emploi et les salaires à l'hôpital, les revenus des personnels libéraux, les établissements de santé, les conditions de travail, les interruptions volontaires de grossesse, l'espérance de vie sans incapacité, ainsi que la réalisation d'études sur les dépenses de santé des ménages, la couverture complémentaire et le renoncement aux soins.

Assurer une production statistique de qualité

En 2020, la DREES diffusera les premières statistiques et analyses issues de l'enquête européenne sur la santé (EHIS 2019). Ces données permettront d'actualiser l'état des lieux sur la santé des Français, en métropole et dans les DROM, les facteurs de risque ou encore la couverture complémentaire. La DREES réalisera, comme chaque année, la collecte de la SAE (enquête sur les facteurs de production à l'hôpital : capacités, personnels, équipements). Elle continuera l'exploitation du répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) et du répertoire ADELI pour connaître la démographie médicale et paramédicale, l'exploitation du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) et du système national des données de santé (SNDS) notamment pour alimenter les collectes de données européennes coordonnées par Eurostat (indicateurs de morbidité hospitalière, collecte pilote des indicateurs de morbidité globale). Elle poursuivra également l'exploitation de l'enquête auprès des écoles de formation des professionnels de santé non médicaux. La DREES continuera en 2020 le Panel auprès des médecins généralistes libéraux permettant de connaître leurs pratiques et leurs opinions sur différents sujets. Les vagues collectées en 2020 porteront sur la prévention, la vaccination, les nouvelles formes d'exercice et la déprescription médicamenteuse. La DREES collectera également les caractéristiques des principaux contrats offerts par les organismes complémentaires en santé à la suite de la refonte de l'enquête en 2019 pour en améliorer la représentativité. Enfin, la DREES rassemblera pour la première fois en 2020 des informations sur la santé des enfants de grande section de maternelle à partir du système Esculape, système d'information mis en place par l'Éducation nationale pour le suivi des enfants par la médecine scolaire.

Développer des outils innovants pour un meilleur usage des données

Depuis deux ans, la DREES s'est fortement investie dans la création, l'administration et la mise à jour d'outils pour améliorer l'usage des données de santé. En 2020, elle mettra à disposition la cartographie des indicateurs, un outil de recherche parmi l'ensemble des indicateurs de santé proposés par les principales institutions. La DREES poursuivra la diffusion de statistiques à l'aide d'outils de datavisualisation, notamment pour les indicateurs de santé périnatale, non encore disponibles sous cette forme. Par ailleurs, la DREES a engagé plusieurs projets sur les zonages de médecins ou sur l'antibiorésistance, par exemple, nécessitant de recourir à ces nouvelles technologies. La finalisation d'une base de données sur les restes à charge des patients suites aux différents types de soins après remboursement de l'assurance maladie obligatoire, conduira la DREES à proposer un outil permettant de simuler les besoins

de couverture complémentaire des personnes pour des situations données. La DREES réalisera des investissements conséquents dans des outils de microsimulation lui permettant notamment d'éclairer la conception des politiques publiques. En 2020, elle transformera en profondeur d'une part, le modèle de projection des médecins permettant d'anticiper l'impact des réformes sur la démographie médicale à moyen terme et, d'autre part, l'outil de simulation des restes à charge après remboursement de l'assurance maladie complémentaire.

La DREES restera très investie dans la conception des zonages pour les aides à l'installation des différents professionnels de santé. En 2020, elle étudiera plus particulièrement sur les zonages des pharmaciens, des médecins et des chirurgiens-dentistes. Enfin, la DREES continuera de travailler sur l'appariement des données de l'assurance maladie obligatoire et complémentaire.

Suivre et évaluer les politiques de santé

La DREES reste, comme en 2019, très impliquée dans le suivi et l'évaluation des politiques de santé. Ces travaux peuvent prendre la forme de production d'indicateurs de suivi ou d'analyses d'impact qualitatives ou quantitatives. Le pilotage de l'évaluation des expérimentations « article 51 », en collaboration avec la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), requerra un investissement soutenu. En effet, après avoir été sélectionnés en 2019 par appel d'offres, les évaluateurs commenceront leurs travaux dès 2020, notamment pour les 40 projets d'expérimentation déjà autorisés. S'agissant de la stratégie nationale de santé, la DREES publiera une mise à jour des 20 indicateurs de suivi sur le site dédié et lancera un appel à projet pour une évaluation qualitative de la prise en compte de cette stratégie dans les différentes actions des acteurs de la santé. Une partie des travaux d'études de la DREES seront également conçus pour être reproduits en 2022 afin de disposer de deux points d'observation sur la période de la stratégie et d'observer ainsi les évolutions. La DREES collaborera également à l'évaluation de plusieurs autres politiques : le suivi du « 100 % santé », la lutte contre l'antibiorésistance, l'introduction du test rapide d'orientation diagnostique (TROD) angine en pharmacie ou les expérimentations sur les incitations à la prescription de biosimilaires.

Promouvoir et encadrer la réutilisation des données de santé

L'année 2019 a été marquée par l'adoption de la loi « organisation et transformation du système de santé » qui a élargi le système national des données de santé en y incluant les données cliniques (résultats d'analyses biologiques, d'imagerie, compte-rendu médicaux...) et a créé le Health Data Hub (plateforme d'exploitation des données de santé). Ce dernier a pris la forme d'un groupement d'intérêt public réunissant une cinquantaine de membres issus du public et du privé. En 2020, la DREES assurera la tutelle du Hub en siégeant à l'assemblée générale et au conseil d'administration. Elle collaborera avec le Hub notamment pour aider à l'utilisation des données du SNDS en participant à la documentation collaborative ou à la promotion d'usages innovants de ces données. La DREES poursuivra la mise en œuvre du cadre réglementaire en portant le décret sur la mise en place du nouveau comité éthique et scientifique sur les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé, le décret sur le contrôle économique et financier du Health Data Hub et celui sur le Système national des données de santé. La DREES mettra également à jour le référentiel de sécurité du SNDS et prendra les textes réglementaires nécessaires à la tarification de l'accès aux données. Enfin, la DREES apportera son soutien au haut fonctionnaire de défense et de sécurité du ministère pour le bon fonctionnement du comité d'audit du SNDS.



Synthèses, études économiques et évaluation

La DREES réalise des analyses et des études pour éclairer le débat économique et social sur les perspectives de court et de moyen terme du système de santé et de protection sociale, tant au niveau national qu'international. Elle a également en charge l'animation de la recherche dans le champ des politiques sanitaires et sociales. En 2020, elle poursuivra ses travaux d'évaluation des politiques sociales et sanitaires ou d'expérimentations menées en la matière qui participent de l'objectif plus général de développement de la culture de l'évaluation des politiques publiques.

Produire régulièrement des données transversales

Comme chaque année, la DREES élabore les comptes de la protection sociale et les comptes de la santé, satellites des comptes nationaux de l'Insee, ainsi que la réponse de la France à divers questionnaires européens et internationaux sur les dépenses et le financement de la santé (*System of Health Accounts - SHA*) et de la protection sociale (Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale - SESPROS). Elle analyse les états statistiques, comptables et prudentiels des organismes complémentaires qui servent de base à la rédaction du rapport du Gouvernement au Parlement sur la situation financière de ceux qui assurent une couverture santé.

L'ensemble de ces comptes sont valorisés dans deux Panoramas annuels de la DREES, détaillant les dépenses sanitaires et sociales en France et leurs financements et les resituant dans une perspective internationale. Ils participent également aux travaux préparatoires du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), à travers notamment l'organisation de la Commission des comptes de la santé et des contributions à la rédaction d'annexes au PLFSS.

Le pilotage du Baromètre d'opinion de la DREES, qui permet d'analyser chaque année l'opinion des Français sur la santé, la protection sociale et les inégalités, participe aussi de la production de données transversales. Sont également assurées la maintenance et la mise à jour du modèle Ines de microsimulation de la législation sociale et fiscale française, en étroite collaboration avec l'Insee (et la CNAF), et de divers autres outils de chiffrages et d'évaluation des réformes dans le champ du ministère.

Investir pour améliorer la qualité des données et des outils

En 2020, des ressources conséquentes seront dédiées à l'amélioration de la qualité de nos données et outils, en particulier pour la production des comptes. Les principaux projets sont la migration des programmes de sas à R ; la préparation du changement de base des comptes nationaux à horizon 2022, la rénovation de la méthode des comptes pour les postes de l'« hôpital » et de la « prévention institutionnelle », la participation à l'élaboration d'une charte définissant une politique de révision pour les services statistiques ministériels (SSM) ; l'articulation de la maquette de projection des dépenses liées à la perte d'autonomie des personnes âgées avec le modèle de microsimulation Autonomix ; la constitution d'une base de données sur les reste à charge après assurance maladie obligatoire et celle d'une base en panel à partir des données des organismes complémentaires ; l'amélioration de la mesure du non-recours aux prestations sociales à partir de la microsimulation ; le bilan des enseignements méthodologiques tirés du Baromètre d'opinion.

Appuyer la décision publique par des simulations et des chiffrages

Les simulations et les chiffrages des impacts budgétaires et redistributifs de projets de réforme produits à partir du modèle Ines, les données issues des comptes de la protection sociale et de la santé ou de comparaisons internationales permettent de répondre aux nombreuses demandes en provenance des cabinets ministériels, des autres directions d'administration centrale, des hauts conseils, des missions d'inspection et de contrôle, des parlementaires... En 2020, la contribution de la DREES aux chantiers ministériels est en particulier attendue pour les simulations de la réforme du revenu universel d'activité ; la stratégie de lutte contre la pauvreté (amélioration de la mesure du non-recours, avec l'appui financier de la DIPLP) ; le suivi de la stratégie nationale de santé (évaluation des dépenses publiques en faveur de la prévention) et du « 100 % santé ».

Mieux valoriser les activités internationales de la DREES

La participation de la DREES aux travaux des organismes internationaux (Commission européenne, OCDE...) se recentre sur les collectes de données harmonisées et les indicateurs. La mise au point d'une cartographie début 2020 permettra d'en définir plus clairement les contours. Parallèlement, la DREES continuera de développer les études en comparaisons internationales.

Éclairer le débat public par des études et des analyses

Les projets d'études de 2020 porteront sur une palette large de thématiques intéressant le débat public.

Concernant la question de l'accès aux droits, les résultats de l'évaluation de l'expérimentation des « Rendez-vous des droits élargis » des CAF seront publiés. Ce projet, mené avec l'École d'économie de Paris et la CNAF est subventionné par la Commission européenne. Un dossier de synthèse sur le non-recours et des travaux de comparaisons internationales de sa mesure compléteront ces résultats.

Un projet d'ampleur avec la DGS, la DSS et la CNAM sera lancé : l'élaboration de comptes de la prévention non institutionnelle, qui seront présentés dans le cadre de la Commission des comptes de la santé de 2021. Avec les analyses des déterminants de la consommation de soins d'auxiliaires médicaux et des indemnités journalières, ils contribueront à une meilleure connaissance des dépenses de santé.

Concernant les organismes complémentaires en santé, les déterminants de l'évolution des cotisations collectées par les complémentaires santé, à partir de données de panel, feront également l'objet d'études.

Par ailleurs, la DREES proposera une mise en perspective internationale de l'organisation de l'offre de soins, centrée sur la question de la régulation de la répartition des médecins sur le territoire.

Dans le champ des politiques sociales, deux études concernant la perte d'autonomie des personnes âgées seront publiées. La première s'intéressera à l'opinion des Français et des aidants des personnes âgées dépendantes sur sa prise en charge. La seconde visera à mieux caractériser les formes d'institutionnalisation des personnes âgées en France et en Europe. Deux publications traitant des dépenses sociales et fiscales liées aux enfants et des aides aux familles avec un seul enfant à charge permettront d'éclairer les questions de politique familiale. Une approche individualisée du niveau de vie des jeunes par rapport au ménage parental permettra de renouveler l'analyse des inégalités entre jeunes adultes. Elle sera complétée par des travaux en comparaison européenne concernant les évolutions des conditions de vie des jeunes depuis 20 ans d'une part, le regard porté par les jeunes sur la protection sociale d'autre part.

L'analyse des perceptions, dimension plus subjective, sera aussi le fil conducteur de la synthèse des résultats du Baromètre d'opinion 2019 et de travaux plus ciblés portant sur le sentiment d'insécurité sociale et de pauvreté. S'agissant de la redistribution opérée par notre système socio-fiscal, la DREES analysera, avec l'Insee, les impacts des réformes de 2019 d'une part et des réformes de 2018 de la fiscalité du patrimoine d'autre part. Elle proposera une étude dynamique de la redistribution à partir de l'EDP, avec un éclairage sur les pensions alimentaires. Elle étudiera la redistribution en direction des ménages à bas revenus en Europe. Enfin, elle examinera les distributions perçue et objective des revenus et les préférences pour la redistribution.

Piloter l'Observatoire national du suicide

La DREES assure le pilotage et le secrétariat général de l'Observatoire national du suicide, dont le 4^e rapport sera publié en 2020 : il abordera la question du suicide lié au travail et fera le point sur l'amélioration des systèmes d'information depuis le rapport précédent. La veille stratégique et la mise à jour des recueils numériques sur la thématique du suicide seront poursuivies ainsi que le suivi des recherches sur le suicide des jeunes.

Continuer à animer et à orienter la recherche dans le domaine sanitaire et social

La DREES participe à différentes instances de programmation de la recherche : GIS-Iresp, GIS ILVV, Coresa, ANR. En particulier, dans le cadre du comité de programmation de l'ANR-SHS, elle œuvre pour promouvoir les thématiques « protection sociale » et « services de santé » dans les appels génériques annuels de l'agence. Elle gère aussi en propre des programmes de recherche pour animer la réflexion de fond sur les sujets sanitaires et sociaux et favoriser l'exploitation par les chercheurs des données produites par la DREES. En 2020 sera mis en place un séminaire de préparation de l'appel à recherches de 2021 sur l'apport des sciences humaines et sociales à la compréhension des appropriations et usages des nouvelles technologies dans le domaine de la santé et de la solidarité. Les séminaires d'accompagnement des recherches financées se poursuivront (« Santé mentale et expériences du travail, du chômage et de la précarité » et « Formes d'économie collaborative et protection sociale » avec la Dares ; « Inégalités sociales de santé ») ainsi que la valorisation du bilan du programme « Handicap et perte d'autonomie » (avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie – CNSA – et l'Institut de recherche en santé publique – IReSP –).

Poursuivre le séminaire de la DREES

La DREES a mis en place en 2019 un nouveau séminaire ouvert aux agents de la direction et du ministère ainsi qu'aux chercheurs. Sont présentés des travaux de la DREES et, plus occasionnellement, des travaux de recherche, dont l'apport pour les politiques publiques est mis en perspective par un discutant. Au vu de son succès, ce séminaire sera reconduit en 2020.



Méthodes et systèmes d'information

La DREES assure le développement du système d'information de la production statistique de son domaine. Cela comprend la collecte, le traitement et la diffusion de données statistiques. Elle gère, de plus, les répertoires des établissements et des professionnels. En 2020, elle prendra en charge plusieurs projets structurants qui participent aux orientations stratégiques du ministère.

Administrer les répertoires FINESS des établissements sanitaires et sociaux

Compte tenu des limitations fonctionnelles et techniques, et notamment pour intégrer la trajectoire de la feuille de route du numérique en santé, la refonte de l'application de gestion du répertoire des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) a été lancée en 2019. Elle aboutira à une version opérationnelle au début 2021. Cette nouvelle application intégrera les fonctionnalités du site actuel de diffusion de FINESS (nommé FINESS Web), qui sera décommissionné à cette occasion.

Dans la continuité, l'outil d'infocentre adossé au répertoire fera l'objet d'une migration technique au printemps 2020, puis d'une refonte technique conjointement à la refonte de l'application de gestion.

Gérer le répertoire ADELI des professionnels de santé

Les travaux de gestion se poursuivent dans l'attente du basculement complet des professionnels encore enregistrés dans ADELI vers le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) piloté par l'Agence du numérique en santé (ANS).

Produire les enquêtes en ligne

Dans le cadre de la production d'enquêtes statistiques, la DREES met en œuvre le dispositif technique ELISE pour la mise en place de sites de collecte par internet. Des services complémentaires sont également proposés pour les travaux de routage, d'impression, de relances ainsi qu'une assistance pour le suivi de la collecte.

Compte tenu de la nature des données collectées, une démarche d'homologation va être entreprise en 2020 pour se mettre en conformité avec la politique de sécurité des systèmes d'information des ministères sociaux pour le compte du ministère chargé des Affaires sociales (PSSI-MCAS).

Faire évoluer les moyens de calcul et de diffusion des travaux de la DREES

La DREES mettra en œuvre le centre de calcul sécurisé (CCS) qui a pour objectif de mettre à disposition des chargés d'études un espace de calcul performant et sécurisé, équipé des logiciels standards utilisés à la DREES pour la production statistique (notamment SAS, R et Python). Ce projet, piloté par la Direction du numérique des ministères sociaux, est sous maîtrise d'ouvrage conjointe de la DREES et de la Dares dans une optique de mutualisation des moyens.

Du fait des exigences fortes en matière de sécurité (qui relèvent notamment du référentiel de sécurité du SNDS) deux versions du futur centre de calcul seront livrées, la première étant prévue au 4^e trimestre 2020. La phase d'alimentation du CCS avec l'ensemble des données et programmes de la direction, nécessitera une charge d'accompagnement conséquente en 2020. Il s'agira ensuite d'assurer l'administration fonctionnelle du dispositif (gestion des droits d'accès aux jeux de données).

Dans l'attente de la mise en œuvre du CCS, des solutions transitoires basées sur l'adaptation et la sécurisation d'environnements techniques existants seront mises en œuvre au 1^{er} trimestre 2020. Elles permettront de répondre d'une part, aux besoins statistiques les plus prioritaires nécessitant un environnement partagé et hautement sécurisé et, d'autre part, de commencer à préparer et tester la phase de migration des données et programmes vers le futur centre de calcul.

Le passage à R et Python a nécessité la mise en place, en 2019, d'une gouvernance transversale autour de ce projet stratégique piloté par la DREES. Il a permis, avec une implication forte des sous-directions métiers, de définir les besoins et moyens à mettre en œuvre pour accompagner le changement et de lancer des actions prioritaires (élaboration et mise en œuvre du plan de formation R, assistance R, prestations de migration SAS vers R...).

L'année 2020 sera également marquée par la validation d'une politique SI globale autour de R (gestion des versions, gestion des packages, développement d'outils collaboratifs ...) qui doit répondre à trois principaux niveaux d'utilisation de R à la DREES : la production statistique interne récurrente, l'innovation, les travaux avec les partenaires.

La refonte du site de diffusion de la DREES doit permettre d'ouvrir un portail d'accès aux données en Opendata via Opendatasoft (ODS). L'objectif majeur est de faciliter l'accès aux données et de renforcer l'impact des travaux de la DREES dans le débat public.



Publications et communication

La DREES, service de la statistique publique, a pour mission de fournir aux décideurs publics, aux citoyens et aux responsables économiques et sociaux des informations fiables et des analyses sur les populations et les politiques sanitaires et sociales. Pour répondre à ses missions, elle continuera en 2020 à diffuser largement ses travaux contribuant ainsi à éclairer le débat.

Développer l'offre de diffusion

La DREES publie à un rythme régulier ses travaux et ses études sous forme de périodiques, rapports et ouvrages de références complétés par la mise à disposition, en accès libre sur internet, d'un grand volume de données en open data. En 2020, la DREES poursuivra son engagement dans la multiplication de ses canaux et formats de diffusion qui ont pour objectif de s'adresser au plus grand nombre. Pour compléter son offre de ressources numériques, la DREES continuera la publication de datavideos pédagogiques thématiques présentant des données de cadrage et expliquant des concepts et des définitions.

Poursuivre ses actions de communication

Pour apporter une information de qualité au débat public et aux différentes administrations, la DREES continuera en 2020 ses actions de communication répondant ainsi aux objectifs de la stratégie « DREES 2021 ». Elle organisera des rendez-vous réguliers avec la presse afin de présenter ses travaux et études, de fournir des éléments d'explications ou des décryptages aux journalistes, dans le but d'apporter une

meilleure connaissance de ses travaux et d'élargir son public. La DREES poursuivra ses actions de diffusion auprès de la presse et des agences de presse, notamment avec ses communiqués de presse et l'amélioration de la qualité de ses réponses aux journalistes.

Dans un souci de partage des connaissances au sein du ministère, la DREES vise également à développer des opérations de communication internes ponctuelles telles que des présentations d'études auprès de l'ensemble des agents des autres directions.

Améliorer l'accessibilité de l'information

Faciliter l'accès à ses travaux sur les sites internet est l'un des objectifs fort qui continuera en 2020 de mobiliser les équipes sur la refonte du site internet. Ce site, conçu pour être géré en autonomie par la DREES, restera néanmoins accessible par le portail du ministère des Solidarités et de la Santé et conservera un lien étroit avec ce dernier. Il rassemblera sur une même interface les études, les données et des outils de data visualisation. L'objectif est d'améliorer la navigation et la recherche des publications en ligne, l'accès aux données, ainsi que le référencement des travaux menés par la DREES, notamment par le développement d'un moteur de recherche performant. L'ouverture du nouveau site est prévue pour l'été 2020.

La réorganisation des contenus s'accompagnera de la définition d'une charte éditoriale web adaptée à la diffusion de travaux statistiques.

Faire évoluer l'identité visuelle de la DREES

Le chantier du site internet a permis de mener une réflexion sur le graphisme de l'ensemble des supports de diffusion. La DREES engagera en 2020 un cycle de rénovation et de refonte de certains de ses visuels qui commencera par la refonte du logo afin que ce dernier soit en accord avec les choix graphiques du site internet et intégré à celui-ci à son ouverture.



La Revue française des affaires sociales

Créée en 1967, la Revue française des affaires sociales (RFAS) couvre un vaste champ : santé publique, organisation des soins, santé au travail, protection sociale, transferts sociaux, insertion professionnelle, action sociale, handicap, dépendance, enfance, famille, personnes âgées, logement, ville, discriminations, intégration, migrations, etc. 4 numéros annuels sont publiés, comprenant des dossiers thématiques, des articles hors dossier et des notes de lecture. Le directeur de la DREES est directeur de publication de la Revue.

Sélectionner les articles dans le respect des procédures

La RFAS, référencée en droit, sociologie et science politique par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), respecte les procédures de sélection des articles en vigueur dans les revues scientifiques : expertise en double aveugle et examen par un comité de lecture.

Les numéros, diffusés sur abonnement par la Direction de l'information légale et administrative, sont disponibles sur le portail Cairn (www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales.htm). Les sommaires, résumés et notes de lecture y sont en accès libre. En 2020, les articles seront consultables gratuitement un an après leur date de parution.

Publier quatre dossiers

En 2020, la RFAS prévoit de publier quatre dossiers répartis sur les quatre trimestres. Le premier aura pour thématique *Les réformes de l'organisation des soins primaires*,

il sera coordonné par Patrick Hassenteufel, Michel Naiditch et François-Xavier Schweyer. Le second, *Le pouvoir du travail social*, sera coordonné par Cyprien Avenel et Nicolas Duvoux. Le troisième dossier, *Ce que les politiques font au(x) corps*, sera piloté par Thibaut de Saint Pol, Cyrille Delpierre et Aurore Lambert. Le quatrième dossier, *Recherche, expertise et comparaisons internationales dans les politiques sociales et de santé*, sera dirigé par Olivier Giraud et Philippe Warin.

Organiser des séminaires de recherche

En 2020, quatre séminaires de recherche seront organisés par l'équipe de la RFAS. L'objectif est de mieux préparer les appels à contribution en fonction des besoins des administrations et des travaux des chercheurs.

Le premier séminaire portera sur les comparaisons internationales et préparera le dossier sur l'expertise dans les politiques sociales. Le second traitera de l'hôpital afin de préparer un numéro prévu en 2021. Il s'organisera en deux séances, en février et en juin 2020. Un troisième séminaire valorisera le dossier sur le pouvoir du travail social. Enfin, un dossier prévu en 2021 ou 2022 sur la bureaucratie pourrait être préparé par un séminaire en deux ou trois séances au deuxième semestre 2020.

Par ailleurs, la RFAS sera représentée dans différents événements en 2020. Elle a notamment, lors des journées d'étude « La Fabrique des parents » organisées par l'EHESS les 6 et 7 février, présenté son dossier 2019 sur *Les parentalités bousculées*.

Améliorer le lien avec le milieu académique

L'équipe de la RFAS a pour objectif de renforcer ses relations avec le milieu académique à travers plusieurs projets. Le portail Publisocial, lancé en 2019 afin de faciliter l'accès des chercheurs aux publications du social, a vocation à élargir ses partenariats. La version internationale du portail Cairn sera alimentée par cinq des articles de la RFAS les plus consultés, traduits en anglais ainsi que par l'ensemble des sommaires et résumés depuis 2001. La qualité des publications sera améliorée, notamment par un renforcement du contrôle du plagiat et de la déontologie des auteurs et lecteurs. L'équipe de la RFAS a également l'ambition de rendre les publications plus visibles en diffusant une synthèse des dossiers à chaque parution.



Ressources humaines et affaires générales

La DREES organise ses ressources humaines et affaires générales en trois missions distinctes : la gestion des ressources humaines de proximité, l'organisation immobilière et logistique, le pilotage du budget, du contrôle interne et des achats. En 2020, la DREES financera de nouvelles enquêtes, des opérations informatiques statistiques et des travaux de recherche.

Gérer les ressources humaines

L'effectif de la DREES au 1^{er} janvier 2020 est de 180 agents relevant des ministères sociaux et de l'Insee, dont 87 % de cadres A. Les recrutements sont effectués avec des conditions et des statuts très divers (agents titulaires et contractuels, agents de l'Insee, contrats occasionnels, collaborateurs extérieurs, apprentis, stagiaires, etc.)

Outre le pilotage des effectifs et la gestion du volet administratif et financier des recrutements, la DREES assure l'accueil des nouveaux arrivants, la gestion des congés, le pilotage des campagnes d'entretiens professionnels, la préparation des promotions. Elle met plus largement en œuvre les politiques des Ressources humaines des ministères sociaux, notamment la prévention des risques psychosociaux, la promotion de la diversité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, ou encore l'insertion de personnels handicapés.

Garant du dialogue social, la DREES organise annuellement la tenue d'au moins deux commissions locales de concertation.

Enfin, au-delà de la participation à l'élaboration du plan de formation annuel piloté par la Direction des ressources humaines des ministères sociaux, la DREES gère les besoins de formations spécifiques et individuelles des agents. Aujourd'hui, 40 % des agents ont été formés au socle de compétences en R. En 2020, la DREES s'attachera à accompagner et à former les autres agents.

Piloter le budget

La DREES dispose d'un budget spécifique au sein du programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales » : un budget opérationnel de programme « Statistiques, études, recherche » (environ 10 M € avec les fonds de concours). La DREES coordonne l'ensemble des études des autres directions d'administration centrale rattachées.

70 % des dépenses de fonctionnement portent sur des études et des statistiques des secteurs de la santé et de la solidarité et dépendent du programme de travail arrêté chaque année, après concertation avec l'ensemble des partenaires du ministère.

Le développement des opérations informatiques statistiques comporte l'utilisation renforcée des technologies Web ainsi que la mise à disposition d'outils de lancement, de gestion et de suivi des enquêtes. Les crédits se répartissent entre assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre informatiques, maintenance des systèmes d'information, acquisition et droit d'usage de logiciels informatiques et représentent 30 % de la dépense totale de fonctionnement en 2020.

Enfin, s'agissant des dépenses d'intervention, elles sont consacrées pour l'essentiel au financement de partenariats avec des organismes de recherche et des équipes universitaires.

Annexe 1 :

Programme des publications 2020

Thème	Libellé	Type de contenus	Date de mise à disposition
Retraite	Données annuelles sur la retraite supplémentaire	Mise en ligne des données sur data.drees	janvier 2020
Retraite	Données annuelles sur les retraites (indicateurs tous régimes : effectifs, montant de pension, âge moyen de départ)	Mise en ligne des données sur data.drees	mars 2020
Collectivités locales	Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale aux personnes âgées et aux personnes handicapées (résultats départementaux définitifs)	Mise en ligne des données sur data.drees	mars 2020
Collectivités locales	Données sur l'offre d'accueil du jeune enfant (résultats départementaux détaillés)	Mise en ligne des données sur data.drees	mars 2020
Collectivités locales	Les bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance (résultats départementaux définitifs)	Mise en ligne des données sur data.drees	mars 2020
Collectivités locales	Dépenses d'aide sociale départementale (résultats départementaux définitifs)	Mise en ligne des données sur data.drees	mai 2020
Retraite	Les retraités et les retraites	Publication d'un Panoramas de la DREES	mai 2020
Professions de santé	Effectifs des médecins	Mise en ligne des données sur data.drees	juin 2020
Professions de santé	Effectifs des autres professions de santé	Mise en ligne des données sur data.drees	juin 2020
Analyse des comptes sociaux	La protection sociale en France et en Europe en 2018	Publication d'un Panoramas de la DREES	juin 2020
Établissements de santé	Les établissements de santé	Publication d'un Panoramas de la DREES	juillet 2020
Établissements de santé	Statistique annuelle des établissements de santé - données administratives	Mise en ligne des données sur data.drees	août 2020
État de santé de la population	Interruptions volontaires de grossesse	Mise en ligne des données sur data.drees et publication d'un Études et Résultats	septembre 2020
Professions de santé	Les salaires dans la fonction publique hospitalière	Publication d'un Études et Résultats	septembre 2020
Analyse des comptes sociaux	Les dépenses de santé en 2019	Publication d'un Panoramas de la DREES	septembre 2020
Lutte contre l'exclusion	Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution	Publication d'un Panoramas de la DREES	septembre 2020
Établissements de santé	Premiers résultats de la statistique annuelle des établissements de santé	Publication d'un Études et Résultats	septembre 2020
État de santé de la population	Espérance de vie sans incapacité	Publication d'un Études et Résultats	octobre 2020
Professions de santé	Accessibilité aux professionnels de santé (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes)	Mise en ligne des données sur data.drees	octobre 2020
Collectivités locales	Les bénéficiaires de l'aide sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées (résultats nationaux provisoires)	Mise en ligne des données sur data.drees	octobre 2020
Collectivités locales	Les bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance (résultats nationaux provisoires)	Mise en ligne des données sur data.drees	octobre 2020
Établissements de santé	Statistique annuelle des établissements de santé - données statistiques	Mise en ligne des données sur data.drees	octobre 2020
Collectivités locales	L'aide et l'action sociales en France - Perte d'autonomie, handicap, protection de l'enfance et insertion	Publication d'un Panoramas de la DREES	octobre 2020
Collectivités locales	Les formations aux professions sociales (données nationales et régionales)	Mise en ligne des données sur data.drees	novembre 2020
Lutte contre l'exclusion	Données annuelles sur les minima sociaux (effectifs, montants)	Mise en ligne des données sur data.drees	décembre 2020
Lutte contre l'exclusion	Données annuelles sur l'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires du RSA	Mise en ligne des données sur data.drees	décembre 2020
Collectivités locales	Dépenses d'aide sociale départementale (résultats nationaux provisoires)	Mise en ligne des données sur data.drees	décembre 2020
Retraite	Données annuelles sur le minimum vieillesse	Mise en ligne des données sur data.drees	décembre 2020
Lutte contre l'exclusion	Données annuelles sur les trajectoires dans les minima sociaux (taux d'entrée, taux de sortie...)	Mise en ligne des données sur data.drees	décembre 2020

Annexe 2 :

Programme des opérations statistiques à l'horizon 2022

Enquêtes	Années de préparation	Années de collecte	1 ^{ers} résultats
Enquête sur les contrats les plus souscrits /bisannuelle	2019	2020	2021
Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) (juillet)	annuelle	annuelle	annuelle
Enquête Santé européenne (EHIS) Métropole et DROM /sexennale	2017-2018	2019	2020
Enquêtes de Santé scolaire / bisannuelle	2019	2020	2021
Panel de médecins généralistes	2017-2021	2018-2021	2019-2022
Enquêtes Conditions de travail-Risques psychosociaux - sur échantillon établissements de santé	2018	2019	2020
Enquête nationale périnatale	2019-2020	2021	2022
Baromètre d'opinion de la DREES 2019 / annuelle	2019	2019	2020
Enquête sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA	annuelle	annuelle	annuelle
Enquêtes Aide sociale	annuelle	annuelle	annuelle
Enquête Écoles (professions de la santé et du social)	annuelle	annuelle	annuelle
Enquête annuelle auprès des caisses de retraite (EACR)	annuelle	annuelle	annuelle
Enquête Minimum vieillesse	annuelle	annuelle	annuelle
Enquête sur la retraite supplémentaire	annuelle	annuelle	annuelle
Enquête sur les assistants familiaux	2019	2020	2021
Dispositif d'enquête Autonomie : enquêtes VQS, ménages, institutions et aidants	2019-2023	2021-2023	2022-2024
Enquête quadriennale ES Handicap (vague 2018)	2018	2019	2020
Enquête quadriennale EHPA (vague 2019)	2019	2020	2021
Enquête quadriennale ES adultes en difficulté sociale (vague 2020)	2020	2021	2022
Enquête quadriennale ES protection de l'enfance (vague 2017)	2017	2018	2020
Enquête PHEDRE (phase enquête face à face) - avec Irdes	2016-2019	2020	2021
Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants (4 ^e vague)	2019	2020	2021
Enquête Bénéficiaires de minima sociaux (4 ^e vague)	2017-2018	2018-2019	2020
Enquête Motivations départ en retraite (5 ^e vague)	2019-2020	2021	2021

Constitution de bases de données, échantillons et appariements	Années de préparation	Années de collecte	1 ^{ers} résultats
Projet ADAM : enrichissement du SNDS	2019-2020	2021	2022
Restes à charge après assurance maladie obligatoire	2019	2020	2020
Certificats de santé des enfants	annuel	annuel	annuel
Appariement SNDS – échantillon démographique permanent de l'Insee	2017-2019	2020	2020
Revenus des professionnels libéraux de santé /triennale	2019	2020	2020
Démographie des professionnels de santé	annuel	annuel	annuel
Bases PMSI « statistiques » – MCO, SSR, HAD, RIM-P	annuel	annuel	annuel
Emploi et salaires des personnels des établissements de santé	annuel	annuel	annuel
Échantillon interrégimes de cotisants (EIC), vague 2017	2018-2019	2019-2020	2020
Échantillon interrégimes de retraités (EIR), vague 2020	2020	2021-2022	2022
Échantillon national interrégimes des allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux (Éniacrams)	annuel	annuel	annuel
Échantillon national pour l'étude de l'autonomie et de l'hébergement des seniors (ÉNÉAS) [demandeurs et bénéficiaires de l'APA et de l'ASH]	2018-2020	2020	2021
Remontées individuelles des bénéficiaires de la PCH, vague 2016	2016-2017	2017-2018	2019
Remontées individuelles des bénéficiaires de l'APA ou de l'ASH, vague 2017	2017	2018-2019	2020
Remontées individuelles sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (RI-insertion)	annuel	annuel	annuel
Données ACPR sur les organismes complémentaires 2019	annuel	annuel	annuel

Comptes	Date de parution
Comptes de la santé (France 2019 et Europe 2018) /Annuel	septembre
Comptes de la protection sociale provisoire (France 2019) /Annuel	septembre/octobre
Comptes de la protection sociale semi-définitif (France 2018 et Europe 2017) /Annuel	juin

Répertoires
Répertoires Finess et Adeli (maintien en condition opérationnelle)

Glossaire

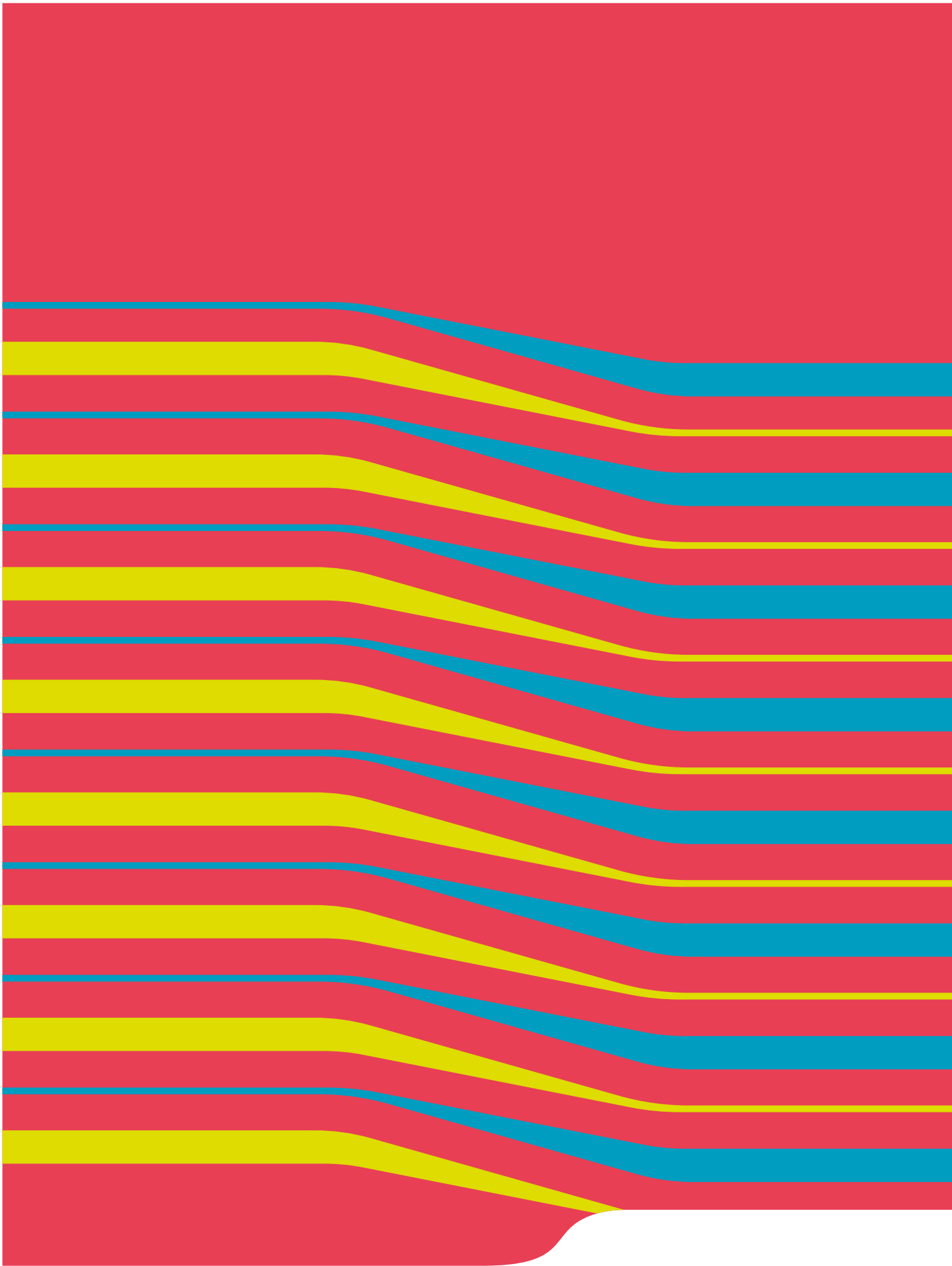
- **ACPR** : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
- **ADELI** : Automatisation des listes (répertoire des professionnels de santé et du social)
- **ANR** : Agence nationale de la recherche
- **ANR-SHS** : Agence nationale de la recherche en sciences humaines et sociales
- **ANS** : Agence du numérique en santé
- **ASE** : Aide sociale à l'enfance
- **APA** : Allocation personnalisée d'autonomie
- **ASH** : Aide sociale à l'hébergement
- **Autonomix** : Modèle de microsimulation des prestations pour l'autonomie et l'hébergement des personnes âgées
- **BADIANE** : Base interadministrative annuelle des ESMS (établissements et services médico-sociaux)
- **BPCO** : Bronchopneumopathie chronique obstructive
- **Coresa** : Comité de recherche pour la santé
- **CAF** : Caisse d'allocations familiales
- **CASD** : Centre d'accès sécurisé aux données
- **CCS** : Centre de calcul sécurisé
- **CNAF** : Caisse nationale des allocations familiales
- **CNAM** : Caisse nationale de l'assurance maladie
- **CNSA** : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
- **Dares** : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
- **DGCS** : Direction générale de la cohésion sociale
- **DGS** : Direction générale de la santé
- **DIPLP** : Délégation interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté
- **DNS** : Délégation ministérielle au numérique en santé
- **DNUM** : Direction du numérique des ministères sociaux
- **DREES** : Direction de la recherche, des études, des évaluations et de la statistique
- **DROM** : Départements et régions d'outre-mer
- **DSS** : Direction de la Sécurité sociale
- **EDP** : Échantillon démographique permanent (Insee)
- **EHESS** : École des hautes études en sciences sociales
- **EHIS** : European Health Interview Survey
- **EHPA** : Établissement d'hébergement pour personnes âgées
- **EIC** : Échantillons interrégimes de cotisants
- **EIR** : Échantillon interrégimes de retraités
- **ÉNÉAS** : Échantillon national pour l'étude de l'autonomie et de l'hébergement des seniors
- **ENIACRAMS** : Échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux
- **ENRJ** : Enquête nationale sur les ressources des jeunes
- **Eurostat** : Office européen de statistique (Commission européenne)
- **ES-PE** : Établissements et services de la protection de l'enfance
- **ES-DS** : Enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficultés sociales

- **FAQ** : Foire aux questions
- **FINESS** : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
- **Ines** : Modèle de microsimulation qui simule la législation sociale et fiscale française
- **Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques
- **GIS-ILVV** : Groupement d'intérêt scientifique - Institut de la longévité, des vieillessees et du vieillissement
- **GIS-IReSP** : Groupement d'intérêt scientifique - Institut de recherche en santé publique
- **HCERES** : Haut Conseil de l'évaluation, de la recherche et de l'enseignement supérieur
- **OCDE** : Organisation de coopération et de développement économique
- **Onpes** : Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale
- **PHEDRE** : Prestation de compensation du handicap, exécution dans la durée et reste à charge
- **PLFSS** : Projet de loi de financement de la Sécurité sociale
- **PMSI** : Programme de médicalisation des systèmes d'information
- **PSSI-MCAS** : Politique de sécurité des systèmes d'information pour les ministères chargés des Affaires sociales
- **RFAS** : Revue française des affaires sociales
- **RI** : Remontées individuelles
- **RPPS** : Répertoire partagé des professionnels de santé
- **RSA** : Revenu de solidarité active
- **SAE** : Statistique annuelle des établissements de santé
- **SESPROS** : Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale
- **SHA** : Système des comptes de la santé (System of Health Accounts)
- **SI** : Système d'information
- **SI-SIAO** : Système d'information des services intégrés de l'accueil et de l'orientation
- **SNDS** : Système national des données de santé
- **SSM** : Service statistique ministériel
- **TROD** : Test rapide d'orientation diagnostique

Programme d'études et d'enquêtes 2020 de la DREES

Directeur de la publication : Fabrice Lengart
Conception graphique et mise en page : NDBD - www.ndbd.fr
Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr
ISSN électronique 2725-7649

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
Ministère des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP



Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
L'expertise statistique publique en santé et social

